

SAFETY DATA SHEET

1. Identification

Product identifier TUMBLER SPRAY UNDERCOATING

Other means of identification
Product code 2783

Recommended use COATING

Recommended restrictions None known.

Manufacturer/Importer/Supplier/Distributor information
Manufacturer

Company name Kleen-Flo Tumbler Ind. Limited
Address 75 Advance Blvd
Brampton, Ontario L6T 4N1
Canada

Telephone General Assistance 1-905-793-4311
E-mail Not available.
Emergency phone number CANUTEC 613-996-6666

Supplier Not available.

2. Hazard(s) identification

Physical hazards Flammable aerosols Category 1

Health hazards Skin corrosion/irritation Category 2
Carcinogenicity Category 1A
Reproductive toxicity (the unborn child) Category 2
Specific target organ toxicity, single exposure Category 3 narcotic effects
Specific target organ toxicity, repeated exposure Category 2
Aspiration hazard Category 1

Label elements



Signal word Danger

Hazard statement Extremely flammable aerosol. Flammable aerosol. Pressurized container: May burst if heated. May be fatal if swallowed and enters airways. Causes skin irritation. May cause respiratory irritation. May cause drowsiness or dizziness. May cause cancer. Suspected of damaging fertility or the unborn child. Suspected of damaging the unborn child. May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure.

Precautionary statement

Prevention Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Keep away from heat/sparks/open flames/hot surfaces. No smoking. Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking. Do not spray on an open flame or other ignition source. Do not pierce or burn, even after use. Do not breathe gas. Wash thoroughly after handling. Do not eat, drink or smoke when using this product. Use only outdoors or in a well-ventilated area. Avoid release to the environment. Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face protection.

Response IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTER/doctor. Do NOT induce vomiting. IF ON SKIN: Wash with plenty of water. IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. IF exposed or concerned: Get medical advice/attention. Call a POISON CENTER/doctor if you feel unwell. If skin irritation occurs: Get medical advice/attention. Take off contaminated clothing and wash it before reuse. Collect spillage.

Storage	Store in a well-ventilated place. Keep container tightly closed. Store locked up. Protect from sunlight. Do not expose to temperatures exceeding 50°C/122°F.	
Disposal	Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.	
Environmental hazards	Hazardous to the aquatic environment, acute hazard	Category 2
	Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard	Category 2
Other hazards	None known.	
Supplemental information	None.	

3. Composition/information on ingredients

Mixtures

Chemical name	Common name and synonyms	CAS number	%
Toluene		108-88-3	30-60
Solvent Naphtha (Petroleum), Light Aliphatic		64742-89-8	7-13
Carbon Black		1333-86-4	1-5
Naphtha, (Petroleum), Hydrotreated Light		64742-49-0	0.1-1
Crystalline Silica		14808-60-7	0.1-1
Solvent Naphtha, Petroleum, Light Arom.		64742-95-6	0.1-1
Other components below reportable levels			30-60

*Designates that a specific chemical identity and/or percentage of composition has been withheld as a trade secret. All concentrations are in percent by weight unless ingredient is a gas. Gas concentrations are in percent by volume.

4. First-aid measures

Inhalation	Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. Oxygen or artificial respiration if needed. Do not use mouth-to-mouth method if victim inhaled the substance. Induce artificial respiration with the aid of a pocket mask equipped with a one-way valve or other proper respiratory medical device. Get medical attention immediately.
Skin contact	Remove contaminated clothing. Wash off immediately with plenty of water. Take off contaminated clothing and wash before reuse. If skin irritation occurs: Get medical advice/attention.
Eye contact	Immediately flush eyes with plenty of water for at least 15 minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. Get medical attention if irritation develops and persists.
Ingestion	Call a physician or poison control center immediately. Rinse mouth thoroughly. Do not induce vomiting. If vomiting occurs, keep head low so that stomach content doesn't get into the lungs.
Most important symptoms/effects, acute and delayed	Aspiration may cause pulmonary edema and pneumonitis. May cause drowsiness and dizziness. Headache. Nausea, vomiting. May cause respiratory irritation. Skin irritation. May cause redness and pain. Prolonged exposure may cause chronic effects.
Indication of immediate medical attention and special treatment needed	Provide general supportive measures and treat symptomatically. In case of shortness of breath, give oxygen. Keep victim warm. Keep victim under observation. Symptoms may be delayed.
General information	In case of shortness of breath, give oxygen. IF exposed or concerned: Get medical advice/attention. If you feel unwell, seek medical advice (show the label where possible). Ensure that medical personnel are aware of the material(s) involved, and take precautions to protect themselves. Show this safety data sheet to the doctor in attendance. Keep victim under observation. Keep victim warm.

5. Fire-fighting measures

Suitable extinguishing media	Foam. Powder. Carbon dioxide (CO ₂).
Unsuitable extinguishing media	Do not use water jet as an extinguisher, as this will spread the fire.
Specific hazards arising from the chemical	Contents under pressure. Pressurized container may explode when exposed to heat or flame. During fire, gases hazardous to health may be formed.
Special protective equipment and precautions for firefighters	Firefighters must use standard protective equipment including flame retardant coat, helmet with face shield, gloves, rubber boots, and in enclosed spaces, SCBA. Structural firefighters protective clothing will only provide limited protection.

Fire fighting equipment/instructions	Firefighters must use standard protective equipment including flame retardant coat, helmet with face shield, gloves, rubber boots, and in enclosed spaces, SCBA. Move containers from fire area if you can do so without risk. Containers should be cooled with water to prevent vapor pressure build up. For massive fire in cargo area, use unmanned hose holder or monitor nozzles, if possible. If not, withdraw and let fire burn out.
Specific methods	Use standard firefighting procedures and consider the hazards of other involved materials. Move containers from fire area if you can do so without risk. Self-contained breathing apparatus and full protective clothing must be worn in case of fire. In the event of fire and/or explosion do not breathe fumes.
General fire hazards	Extremely flammable aerosol. Flammable aerosol.

6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures	Keep unnecessary personnel away. Keep people away from and upwind of spill/leak. Keep out of low areas. Wear appropriate protective equipment and clothing during clean-up. Do not breathe gas. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing. Ventilate closed spaces before entering them. Local authorities should be advised if significant spillages cannot be contained. For personal protection, see section 8 of the SDS.
Methods and materials for containment and cleaning up	Refer to attached safety data sheets and/or instructions for use. Stop leak if you can do so without risk. Move the cylinder to a safe and open area if the leak is irreparable. Isolate area until gas has dispersed. Eliminate all ignition sources (no smoking, flares, sparks, or flames in immediate area). Keep combustibles (wood, paper, oil, etc.) away from spilled material. Prevent entry into waterways, sewer, basements or confined areas. Cover with plastic sheet to prevent spreading. Absorb in vermiculite, dry sand or earth and place into containers. Following product recovery, flush area with water.
Environmental precautions	Small Spills: Wipe up with absorbent material (e.g. cloth, fleece). Clean surface thoroughly to remove residual contamination. For waste disposal, see section 13 of the SDS. Avoid release to the environment. Inform appropriate managerial or supervisory personnel of all environmental releases. Prevent further leakage or spillage if safe to do so. Do not contaminate water. Avoid discharge into drains, water courses or onto the ground.

7. Handling and storage

Precautions for safe handling	Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Pressurized container: Do not pierce or burn, even after use. Do not use if spray button is missing or defective. Do not spray on a naked flame or any other incandescent material. Do not smoke while using or until sprayed surface is thoroughly dry. Do not cut, weld, solder, drill, grind, or expose containers to heat, flame, sparks, or other sources of ignition. All equipment used when handling the product must be grounded. Do not re-use empty containers. Do not breathe gas. Do not get this material in contact with eyes. Avoid contact with eyes, skin, and clothing. Avoid prolonged exposure. When using, do not eat, drink or smoke. Pregnant or breastfeeding women must not handle this product. Should be handled in closed systems, if possible. Use only in well-ventilated areas. Wear appropriate personal protective equipment. Wash hands thoroughly after handling. Avoid release to the environment. Observe good industrial hygiene practices.
Conditions for safe storage, including any incompatibilities	Level 2 Aerosol. Store locked up. Pressurized container. Protect from sunlight and do not expose to temperatures exceeding 50°C/122 °F. Do not puncture, incinerate or crush. Do not handle or store near an open flame, heat or other sources of ignition. This material can accumulate static charge which may cause spark and become an ignition source. Store in a well-ventilated place. Store away from incompatible materials (see Section 10 of the SDS).

8. Exposure controls/personal protection

Occupational exposure limits

US. ACGIH Threshold Limit Values

Components	Type	Value	Form
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m3	Inhalable fraction.
Crystalline Silica (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Respirable fraction.
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	

Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2)			
Components	Type	Value	Form
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m3	

Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2)

Components	Type	Value	Form
Crystalline Silica (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Respirable particles.
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	188 mg/m3 50 ppm	

Canada. British Columbia OELs. (Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97, as amended)

Components	Type	Value	Form
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m3	Inhalable
Crystalline Silica (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Respirable fraction.
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	

Canada. Manitoba OELs (Reg. 217/2006, The Workplace Safety And Health Act)

Components	Type	Value	Form
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m3	Inhalable fraction.
Crystalline Silica (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Respirable fraction.
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	

Canada. Ontario OELs. (Control of Exposure to Biological or Chemical Agents)

Components	Type	Value	Form
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m3	
Crystalline Silica (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Respirable.
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	

Canada. Quebec OELs. (Ministry of Labor - Regulation Respecting the Quality of the Work Environment)

Components	Type	Value	Form
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m3	
Crystalline Silica (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Respirable dust.
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	188 mg/m3 50 ppm	

Biological limit values

ACGIH Biological Exposure Indices

Components	Value	Determinant	Specimen	Sampling Time
Toluene (CAS 108-88-3)	0.3 mg/g	o-Cresol, with hydrolysis	Creatinine in urine	*
	0.03 mg/l	Toluene	Urine	*
	0.02 mg/l	Toluene	Blood	*

* - For sampling details, please see the source document.

Exposure guidelines

Canada - Alberta OELs: Skin designation

Toluene (CAS 108-88-3) Can be absorbed through the skin.

Canada - Quebec OELs: Skin designation

Toluene (CAS 108-88-3) Can be absorbed through the skin.

Canada - Saskatchewan OELs: Skin designation

Toluene (CAS 108-88-3) Can be absorbed through the skin.

Appropriate engineering controls

Good general ventilation (typically 10 air changes per hour) should be used. Ventilation rates should be matched to conditions. If applicable, use process enclosures, local exhaust ventilation, or other engineering controls to maintain airborne levels below recommended exposure limits. If exposure limits have not been established, maintain airborne levels to an acceptable level. General ventilation normally adequate. Eye wash facilities and emergency shower must be available when handling this product.

Individual protection measures, such as personal protective equipment

Eye/face protection	Face-shield. Do not get in eyes.
Skin protection	
Hand protection	Wear appropriate chemical resistant gloves. Suitable gloves can be recommended by the glove supplier.
Other	Avoid contact with the skin. Wear chemical protective equipment that is specifically recommended by the manufacturer. Use of an impervious apron is recommended. It may provide little or no thermal protection.
Respiratory protection	If permissible levels are exceeded use NIOSH mechanical filter / organic vapor cartridge or an air-supplied respirator.
Thermal hazards	Wear appropriate thermal protective clothing, when necessary.
General hygiene considerations	Observe any medical surveillance requirements. When using do not smoke. Keep away from food and drink. Always observe good personal hygiene measures, such as washing after handling the material and before eating, drinking, and/or smoking. Routinely wash work clothing and protective equipment to remove contaminants.

9. Physical and chemical properties

Appearance

Physical state	Gas.
Form	Aerosol.
Color	Not available.
Odor	Not available.
Odor threshold	Not available.
pH	Not available.
Melting point/freezing point	Not available.
Initial boiling point and boiling range	-16.28 °F (-26.82 °C) estimated
Flash point	-99.4 °F (-73.0 °C) propellant estimated
Evaporation rate	Not available.
Flammability (solid, gas)	Flammable gas.
Upper/lower flammability or explosive limits	
Flammability limit - lower (%)	1.3 % estimated
Flammability limit - upper (%)	8.3 % estimated
Explosive limit - lower (%)	Not available.
Explosive limit - upper (%)	Not available.
Vapor pressure	Not available.
Vapor density	Not available.
Relative density	Not available.
Solubility(ies)	
Solubility (water)	Not available.
Partition coefficient (n-octanol/water)	Not available.
Auto-ignition temperature	933.57 °F (500.87 °C) estimated
Decomposition temperature	Not available.
Viscosity	Not available.
Other information	
Explosive properties	Not explosive.
Oxidizing properties	Not oxidizing.
Specific gravity	0.597 estimated

10. Stability and reactivity

Reactivity Chemical stability Possibility of hazardous reactions	The product is stable and non-reactive under normal conditions of use, storage and transport. Risk of ignition. No dangerous reaction known under conditions of normal use. Hazardous polymerization does not occur.
Conditions to avoid	Heat, flames and sparks. Avoid temperatures exceeding the flash point. Contact with incompatible materials.
Incompatible materials	Acids. Strong oxidizing agents. Nitrates. Fluorine. Chlorine.
Hazardous decomposition products	No hazardous decomposition products are known.

11. Toxicological information

Information on likely routes of exposure

Inhalation	May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure by inhalation. May cause drowsiness and dizziness. Headache. Nausea, vomiting. May cause irritation to the respiratory system.
Skin contact	Causes skin irritation.
Eye contact	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.
Ingestion	Droplets of the product aspirated into the lungs through ingestion or vomiting may cause a serious chemical pneumonia.
Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics	Aspiration may cause pulmonary edema and pneumonitis. May cause drowsiness and dizziness. Headache. Nausea, vomiting. May cause respiratory irritation. Skin irritation. May cause redness and pain.

Information on toxicological effects

Acute toxicity May be fatal if swallowed and enters airways. Narcotic effects. May cause respiratory irritation.

Components	Species	Test Results
Carbon Black (CAS 1333-86-4)		
<u>Acute</u>		
Oral		
LD50	Rat	> 10000 mg/kg
Naphtha, (Petroleum), Hydrotreated Light (CAS 64742-49-0)		
<u>Acute</u>		
Derma		
LD50	Guinea pig; Rabbit	> 9.4 ml/kg, 24 Hours
	Rabbit	> 1900 mg/kg, 24 Hours
Inhalation		
LC50	Rat	> 5000 mg/m ³ , 4 Hours > 4980 mg/m ³ > 4980 mg/m ³ , 4 Hours > 4.96 mg/l, 4 Hours 13700 ppm, 4 Hours
Oral		
LD50	Rat	4820 mg/kg
Solvent Naphtha (Petroleum), Light Aliphatic (CAS 64742-89-8)		
<u>Acute</u>		
Derma		
LD50	Rabbit	> 1900 mg/kg, 24 Hours
Inhalation		
LC50	Rat	> 5000 mg/m ³ , 4 Hours > 4980 mg/m ³ > 4980 mg/m ³ , 4 Hours > 4.96 mg/l, 4 Hours

Components	Species	Test Results
Oral LD50	Rat	4820 mg/kg
Solvent Naphtha, Petroleum, Light Arom. (CAS 64742-95-6)		
<u>Acute</u>		
Dermal LD50	Rabbit	> 1900 mg/kg, 24 Hours
Inhalation LC50	Rat	> 5000 mg/m ³ , 4 Hours > 4980 mg/m ³ > 4980 mg/m ³ , 4 Hours > 4.96 mg/l, 4 Hours
Oral LD50	Rat	4820 mg/kg
Toluene (CAS 108-88-3)		
<u>Acute</u>		
Dermal LD50	Rabbit	> 5000 mg/kg, 24 Hours
Inhalation LC50	Mouse	6405 - 7436 ppm, 6 Hours 5320 ppm, 8 Hours
	Rat	5879 - 6281 ppm, 6 Hours 25.7 mg/l, 4 Hours
Oral LD50	Rat	> 5000 mg/kg

* Estimates for product may be based on additional component data not shown.

Skin corrosion/irritation	Causes skin irritation.	
Serious eye damage/eye irritation	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.	
Respiratory or skin sensitization		
Respiratory sensitization	Not a respiratory sensitizer.	
Skin sensitization	This product is not expected to cause skin sensitization.	
Germ cell mutagenicity	No data available to indicate product or any components present at greater than 0.1% are mutagenic or genotoxic.	
Carcinogenicity	Cancer hazard.	
ACGIH Carcinogens		
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	A3 Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans.	
Crystalline Silica (CAS 14808-60-7)	A2 Suspected human carcinogen.	
Toluene (CAS 108-88-3)	A4 Not classifiable as a human carcinogen.	
Canada - Alberta OELs: Carcinogen category		
Crystalline Silica (CAS 14808-60-7)	Suspected human carcinogen.	
Canada - Manitoba OELs: carcinogenicity		
CARBON BLACK, INHALABLE FRACTION (CAS 1333-86-4)	Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans.	
SILICA, CRYSTALLINE-.ALPHA.-QUARTZ, RESPIRABLE FRACTION (CAS 14808-60-7)	Suspected human carcinogen.	
TOLUENE (CAS 108-88-3)	Not classifiable as a human carcinogen.	
Canada - Quebec OELs: Carcinogen category		
Crystalline Silica (CAS 14808-60-7)	Suspected carcinogenic effect in humans.	
IARC Monographs. Overall Evaluation of Carcinogenicity		
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	2B Possibly carcinogenic to humans.	
Crystalline Silica (CAS 14808-60-7)	If <1L: Consumer Commodity Carcinogenic to humans.	

Toluene (CAS 108-88-3)

3 Not classifiable as to carcinogenicity to humans.

Reproductive toxicity	May damage fertility or the unborn child.
Specific target organ toxicity - single exposure	May cause respiratory irritation. May cause drowsiness and dizziness.
Specific target organ toxicity - repeated exposure	Respiratory system. Skin. Kidneys. Central nervous system. Eyes. Liver. Causes damage to organs () through prolonged or repeated exposure. May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure.
Aspiration hazard	May be fatal if swallowed and enters airways.
Chronic effects	May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure. Prolonged exposure may cause chronic effects.
Further information	Symptoms may be delayed.

12. Ecological information

Ecotoxicity Toxic to aquatic life with long lasting effects.

Components	Species		Test Results
Toluene (CAS 108-88-3)			
Aquatic			
Algae	IC50	Algae	433.0001 mg/L, 72 Hours
Crustacea	EC50	Daphnia	7.645 mg/L, 48 Hours
		Water flea (Daphnia magna)	5.46 - 9.83 mg/l, 48 hours
Fish	LC50	Coho salmon,silver salmon (Oncorhynchus kisutch)	8.11 mg/l, 96 hours

* Estimates for product may be based on additional component data not shown.

Persistence and degradability No data is available on the degradability of this product.

Bioaccumulative potential

Partition coefficient n-octanol / water (log Kow)
Toluene 2.73

Mobility in soil No data available.

Other adverse effects No other adverse environmental effects (e.g. ozone depletion, photochemical ozone creation potential, endocrine disruption, global warming potential) are expected from this component.

13. Disposal considerations

Disposal instructions Collect and reclaim or dispose in sealed containers at licensed waste disposal site. Contents under pressure. Do not puncture, incinerate or crush. Do not allow this material to drain into sewers/water supplies. Do not contaminate ponds, waterways or ditches with chemical or used container. Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.

Local disposal regulations Dispose in accordance with all applicable regulations.

Hazardous waste code The waste code should be assigned in discussion between the user, the producer and the waste disposal company.

Waste from residues / unused products Dispose of in accordance with local regulations. Empty containers or liners may retain some product residues. This material and its container must be disposed of in a safe manner (see: Disposal instructions).

Contaminated packaging Since emptied containers may retain product residue, follow label warnings even after container is emptied. Empty containers should be taken to an approved waste handling site for recycling or disposal. Do not re-use empty containers.

14. Transport information

TDG

UN number	UN1950
UN proper shipping name	AEROSOLS, flammable
Transport hazard class(es)	
Class	2.1
Subsidiary risk	-
Packing group	Not applicable.
Environmental hazards	D

15. Regulatory information

Canadian regulations

Controlled Drugs and Substances Act

Not regulated.

Export Control List (CEPA 1999, Schedule 3)

Not listed.

Greenhouse Gases

Not listed.

Precursor Control Regulations

Toluene (CAS 108-88-3)

Class B

International regulations

The product is classified and labelled in accordance with EC directives or respective national laws. Pregnant women should not work with the product, if there is the least risk of exposure.

Stockholm Convention

Not applicable.

Rotterdam Convention

Not applicable.

Kyoto protocol

Not applicable.

Montreal Protocol

Not applicable.

Basel Convention

Not applicable.

International Inventories

Country(s) or region	Inventory name	On inventory (yes/no)*
Australia	Australian Inventory of Chemical Substances (AICS)	No
Canada	Domestic Substances List (DSL)	Yes
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	No
China	Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	No
Europe	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS)	No
Europe	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	No
Japan	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ENCS)	No
Korea	Existing Chemicals List (ECL)	No
New Zealand	New Zealand Inventory	No
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Yes
United States & Puerto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Yes

*A "Yes" indicates that all components of this product comply with the inventory requirements administered by the governing country(s)

A "No" indicates that one or more components of the product are not listed or exempt from listing on the inventory administered by the governing country(s).

16. Other Information

Issue date 01-17-2017

Version # 01

Guidelines for SDS use: The product described in this SDS is a consumer product. It is safe for use by consumers as described on the product label under normal, foreseeable conditions. This SDS is designed to provide additional valuable safety and handling information.

References

ACGIH
EPA: AQUIRE database
NLM: Hazardous Substances Data Base
US. IARC Monographs on Occupational Exposures to Chemical Agents

Disclaimer

The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release and is not to be considered a warranty or quality specification. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text.

Revision information

Product and Company Identification: Alternate Trade Names

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit	ENDUIT ANTI-ROUILLE
Autres moyens d'identification	
Code du produit	2783
Usage recommandé	REVÊTEMENT
Restrictions d'utilisation	Aucuns connus.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société	Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée	
Adresse	75 Advance Blvd Brampton, Ontario L6T 4N1 Canada	
Téléphone	Assistance générale	1-905-793-4311
Courriel	Non disponible.	
Numéro de téléphone d'urgence	Emergency	CANUTEC: 613-996-6666

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Aérosols inflammables	Catégorie 1
Dangers pour la santé	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
	Cancérogénicité	Catégorie 1A
	Toxicité pour la reproduction (le fœtus)	Catégorie 2
	Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3 - effets narcotiques
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 2
	Danger par aspiration	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Aérosol extrêmement inflammable. Aérosol inflammable. Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Susceptible de nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseil de prudence	
Prévention	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Défense de fumer. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les gaz. Lavez vigoureusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention	EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Appelez un CENTRE ANTIPOISON/médecin si vous vous sentez mal. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.
Stockage	Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant fermé hermétiquement. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu Catégorie 2 Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme Catégorie 2
Autres dangers	Aucuns connus.
Renseignements supplémentaires	Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Toluène		108-88-3	30-60
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)		64742-89-8	7-13
noir de carbone		1333-86-4	1-5
Naphta , (Petroleum), Hydrotreated Light		64742-49-0	0.1-1
silice cristalline		14808-60-7	0.1-1
Solvant naphta , Pétrole , Light Arom.		64742-95-6	0.1-1
Autres composés sous les niveaux déclarables			30-60

* Indique qu'une dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial. Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement à l'eau abondante. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Rincer soigneusement la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Maux de tête. Nausée, vomissements. Peut irriter les voies respiratoires. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. Tenir toute victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

Informations générales En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation. Garder la victime en observation. Tenir toute victime au chaud.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Mousse. Poudre. Dioxyde de carbone (CO₂).

Agents extincteurs inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Les vêtements de protection de pompier pour feu du bâtiment n'apporteront qu'une protection limitée.

Équipement/directives de lutte contre les incendies Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.

Méthodes particulières d'intervention Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Risques d'incendie généraux Aérosol extrêmement inflammable. Aérosol inflammable.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les gaz. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage Se reporter aux fiches signalétiques et/ou aux modes d'emploi joints. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions relatives à l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas respirer les gaz. Éviter le contact oculaire avec cette matière. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter l'exposition prolongée. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Si possible, manipuler dans un système clos. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Aérosol niveau 2.

Garder sous clef. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m ³	Fraction inhalable.
silice cristalline (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m ³	Fraction respirable.
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m ³	Particules inhalables.
silice cristalline (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m ³	
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	188 mg/m ³	
		50 ppm	

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m ³	Inhalable
silice cristalline (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m ³	Fraction respirable.
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m ³	Fraction inhalable.
silice cristalline (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m ³	Fraction respirable.
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m ³	
silice cristalline (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m ³	Respirable.

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m3	
silice cristalline (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Poussière respirable.
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	188 mg/m3 50 ppm	

Valeurs biologiques limites

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
Toluène (CAS 108-88-3)	0.3 mg/g	o-crésol, avec hydrolyse	Créatinine dans l'urine	*
	0.03 mg/l	Toluène	Urine	*
	0.02 mg/l	Toluène	Sang	*

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée

Toluène (CAS 108-88-3) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Québec : Désignation cutanée

Toluène (CAS 108-88-3) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

Toluène (CAS 108-88-3) Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Ventilation générale adéquate. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Écran facial. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.

Protection de la peau

Protection des mains Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Les gants appropriés peuvent être indiqués par le fournisseur de gants.

Autre Éviter tout contact avec la peau. Porter un équipement de protection contre les produits chimiques spécialement conçu à cet effet et recommandé par le fabricant. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé. Ce matériau peut offrir une protection thermique faible ou inexistante.

Protection respiratoire Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.

Considérations d'hygiène générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter le contact avec la nourriture et les breuvages. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Gaz.
Forme	Aérosol

Nom du produit: ENDUIT ANTI-ROUILLE

Product #: 2783 Version n°: 01 Date de publication: 17-Janvier-2017

SDSCANADA

5 / 11

Couleur	Non disponible.
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	-26.82 °C (-16.28 °F) estimation
Point d'éclair	-73.0 °C (-99.4 °F) propulseur estimation
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Gaz inflammable.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	1.3 % estimation
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	8.3 % estimation
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	500.87 °C (933.57 °F) estimation
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.
Densité	0.597 estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	Risque d'inflammation.
Risque de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Acides. Les agents oxydants forts. Nitrates. Fluor Chlore
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Maux de tête. Nausée, vomissements. Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.
-------------------	--

Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.
Contact avec les yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Maux de tête. Nausée, vomissements. Peut irriter les voies respiratoires. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Effets narcotiques. Peut irriter les voies respiratoires.
-----------------------	---

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Naphta , (Pétroleum), Hydrotreated Light (CAS 64742-49-0)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Cobaye; lapin	> 9.4 ml/kg, 24 heures
	Lapin	> 1900 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
CL50	Rat	> 5000 mg/m3, 4 heures > 4980 mg/m3 > 4980 mg/m3, 4 heures > 4.96 mg/l, 4 heures 13700 ppm, 4 heures
Orale		
DL50	Rat	4820 mg/kg
noir de carbone (CAS 1333-86-4)		
<u>Aiguë</u>		
Orale		
DL50	Rat	> 10000 mg/kg
Solvant naphta , Pétrole , Light Arom. (CAS 64742-95-6)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	> 1900 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
CL50	Rat	> 5000 mg/m3, 4 heures > 4980 mg/m3 > 4980 mg/m3, 4 heures > 4.96 mg/l, 4 heures
Orale		
DL50	Rat	4820 mg/kg
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole) (CAS 64742-89-8)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	> 1900 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
CL50	Rat	> 5000 mg/m3, 4 heures > 4980 mg/m3 > 4980 mg/m3, 4 heures > 4.96 mg/l, 4 heures

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Orale DL50	Rat	4820 mg/kg
Toluène (CAS 108-88-3)		
Aiguë Cutané DL50	Lapin	> 5000 mg/kg, 24 heures
Inhalation CL50	Rat	5879 - 6281 ppm, 6 heures 25.7 mg/l, 4 heures
	Souris	6405 - 7436 ppm, 6 heures 5320 ppm, 8 heures
Orale DL50	Rat	> 5000 mg/kg

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire

N'est pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée

Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.

Cancérogénicité

Cancérogène.

Carcinogènes selon l'ACGIH

noir de carbone (CAS 1333-86-4)

A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.

silice cristalline (CAS 14808-60-7)

A2 Probablement cancérogène pour l'homme.

Toluène (CAS 108-88-3)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour l'Alberta : Catégorie de carcinogène

silice cristalline (CAS 14808-60-7)

Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

NOIR DE CARBONE, fraction inhalable (CAS 1333-86-4)

Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.

SILICE, CRISTALLINE-.ALPHA.-QUARTZ, FRACTION RESPIRABLE (CAS 14808-60-7)

Probablement cancérogène pour l'homme.

TOLUÈNE (CAS 108-88-3)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

silice cristalline (CAS 14808-60-7)

Effet cancérogène suspecté chez les humains.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

noir de carbone (CAS 1333-86-4)

2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

silice cristalline (CAS 14808-60-7)

1f <1L: Consumer Commodity Cancérogène pour l'homme.

Toluène (CAS 108-88-3)

3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. Peut causer de la somnolence et des étourdissements.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Système respiratoire. Peau. Reins. Système nerveux central. Yeux. Foie. Risque avéré d'effets graves pour les organes () à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets chroniques Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Autres informations Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Toluène (CAS 108-88-3)			
Aquatique			
Algues	IC50	Algues	433.0001 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia	7.645 mg/L, 48 heures
		Puce d'eau (daphnia magna)	5.46 - 9.83 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Saumon coho, (Oncorhynchus kisutch)	8.11 mg/l, 96 heures

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Toluène 2.73

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les contenants selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU AÉROSOLS, inflammables

Classe de danger relative au transport

Classe 2.1
Danger subsidiaire -
Groupe d'emballage Sans objet.

Dangers environnementaux D
Précautions spéciales pour l'utilisateur Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Toluène (CAS 108-88-3)

Classe B

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Montreal Protocol

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Le produit est classé et étiqueté conformément

aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Les femmes enceintes ne doivent pas travailler avec ce produit si elles courent le moindre risque d'exposition.

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

DIRECTIVES POUR L'UTILISATION DU FDS: Le produit décrit dans cette FDS est un produit pour consommateurs. Il peut être utilisé comme décrit sur l'étiquette du produit, dans des conditions normales prévisibles, sans danger pour le consommateur. Cette FDS est conçue pour fournir des informations supplémentaires sur la sécurité et la manipulation du produit.

Date de publication	17-Janvier-2017
Version n°	01
Références	ACGIH EPA : Base de données AQUIRE NLM : Base de données de substances dangereuses ÉTATS-UNIS. Monographies du CIRC sur les expositions en milieu de travail aux agents chimique
Avis de non-responsabilité	À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.
Informations relatives à la révision	Identification du produit et de l'entreprise : Autres noms commerciaux